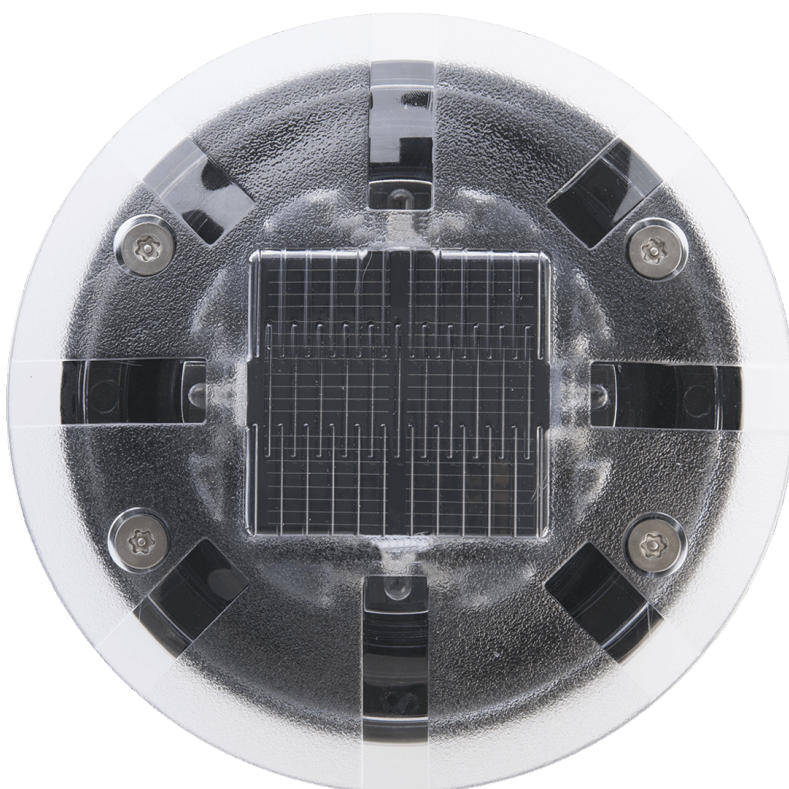
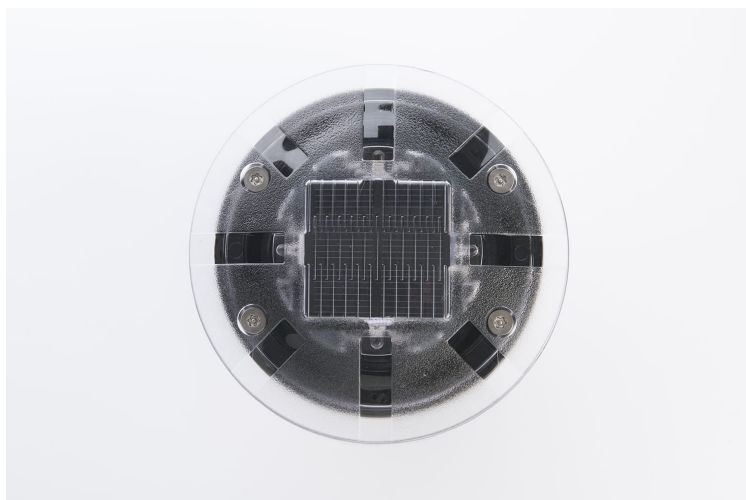


ECO-35

SOLAIRE - Plot solaire encastré





Plot solaire à LED

Le plot solaire à LED ECO-35 est une solution de balisage lumineux 100% autonome pour la sécurité des usagers de chemin piéton, piste cyclable, pontons, passerelles.

Balisage quadri-directionnel pour une visibilité à 360°. Couvercle en polycarbonate pour une excellente diffusion de la lumière. Maintenance aisée par le capot.

Applications

Ponton / Passerelle, Piste cyclable, Chemin piétonnier, Parc / Place publique

Résistance



Standards



20 Joules

Couleurs LED



Balisage

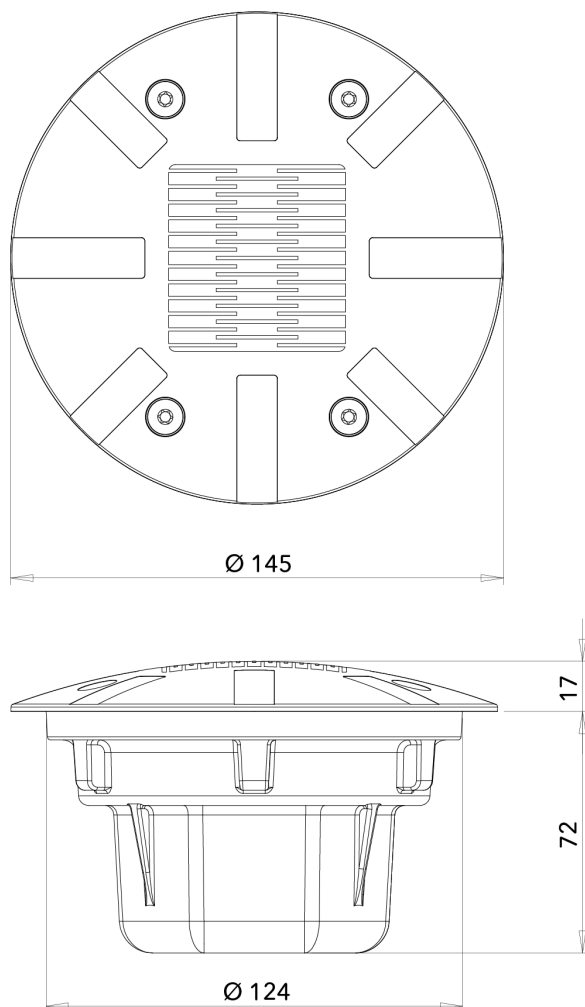
4 LED, 360°, Fixe, Clignotant, Rasant

Recyclage



Certifications





Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions et poids

Diamètre supérieur : 145 mm.

Hauteur totale : 89 mm.

Saillie hors chaussée : 3 mm aux extrémités / 17 mm au centre.

Poids : environ 1 Kg.

Matériaux

Aluminium, Polycarbonate, Silicium (panneau photovoltaïque).

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

Stockage de l'énergie

1. Condensateur.

2. Accumulateur Ni-Mh.

Maintenance

Remplacement du module électronique solaire par le capot.

Températures d'utilisation

-30°C à +85°C.

Indices de protection

IP 68 (résistance à l'étanchéité).

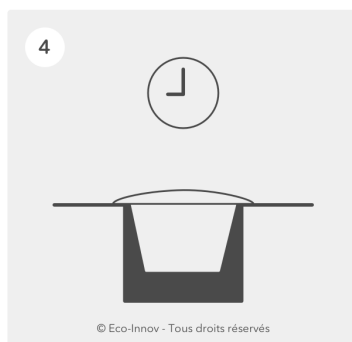
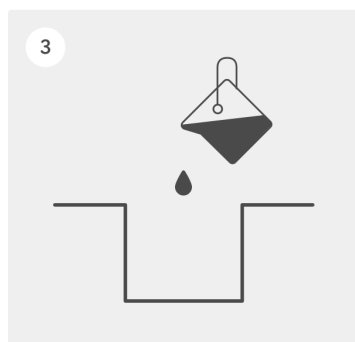
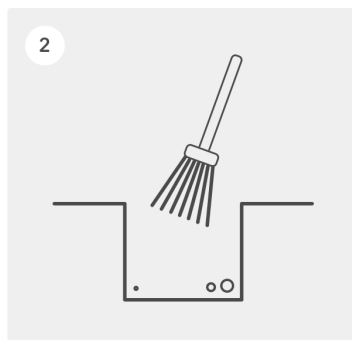
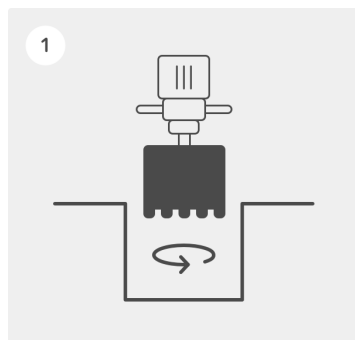
IK 10 (résistance à l'impact).

Caractéristiques lumineuses

Balisage quadri-directionnel 4 LED disposées sur 4 faces opposées.

Mode fixe ou clignotant 2.5Hz (2.5 flashes par seconde) $\pm 10\%$.

Coloris LED : blanc chaud, blanc froid, bleu, vert, rouge, ambre.



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage circulaire de 126 mm de diamètre minimum et de 75 mm de profondeur.

2 - Brosser et nettoyer soigneusement le trou afin d'enlever toutes les poussières et traces d'humidité qui réduiraient l'efficacité de la colle.

3 - Verser la colle de scellement adéquate dans le trou, puis insérer le plot dans la colle. Utiliser un maillet pour arriver au niveau de sol arrasant. Veiller à l'orientation des leds et au parallélisme par rapport au sol. Nettoyer immédiatement les résidus de colle autour du plot. Sur un support enrobé ou béton, nous recommandons la colle époxydique bicomposante SIKADUR 30 (joint gris) ou le mortier hydraulique SIKA FASTFIX 138 FTP (joint noir). Sur un support bois, nous recommandons des produits de collage moins rigides (nous consulter svp).

4 - Maintenir un poids sur le plot et laisser prendre le scellement (se référer au mode d'emploi de la colle).

Remarque : tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le module solaire et les leds.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.

Durée de vie et garantie

BATTERIE

a. Condensateur : durée de vie moyenne supérieure à 10 ans. Garantie 2 ans*

b. Accumulateur Ni-Mh : durée de vie moyenne supérieure à 5 ans. Garantie 2 ans*

Maintenance par le capot amovible.

* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



www.ecosystem.eco